

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Charles Antoine Victor Thiébaut et monsieur Piat, 28 septembre 1878](#)

Jean-Baptiste André Godin à Charles Antoine Victor Thiébaut et monsieur Piat, 28 septembre 1878

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (356r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Antoine Victor Thiébaut et monsieur Piat, 28 septembre 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49724>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familiestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 septembre 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire

- [Piat, A.](#)
- [Thiébaud, Charles Antoine Victor \(1849-\)](#)

Lieu de destination

- 85-87, rue Saint-Maur, Paris
- 144, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin annonce à Thiébaud et à Piat qu'il a écrit à Tresca et lui demande de presser l'expertise dans l'affaire Boucher et Cie, et de venir dans les ateliers de la manufacture de Guise le plus tôt possible. Il les avertit qu'il est important qu'il soit délivré rapidement de la menace de contrefaçon.

Notes Selon l'index du registre de correspondance, la lettre a été adressée à Thiébaud fils et monsieur Piat

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- Le nom d'un des destinataires, « Piat » est manuscrit à la mine de plomb au bas du folio.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Tresca, Henri \(1814-1885\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris le 2^e 4^e 78

Monsieur

Je viens d'écrire à M.
Cresca, en le priant ins-
tamment de s'entendre avec
vous pour donner la suite
la plus prompte possible
à l'expertise entre M. M.
E. Boucher et C^{ie} et moi.

Je vous prie, Monsieur,
de prêter ces mains à ce
que les opérations que
vous devez faire à Greise
soient fixées dans le délai
le plus rapproché possible.
Nous comprenons votre
insistance en vous expli-
quant combien il est fâ-

cheux et préjudiciable
pour un industriel, de
rester sous le coup d'une
action en contrefaçon,
si mal fondée qu'elle soit.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance de
votre entière considération.

Duval